

AIDES À DOMICILE

FINALITÉ

Les Aides à Domicile sont présentes aux côtés des personnes qui ne peuvent plus réaliser seules les actes ordinaires de la vie courante, elles les aident dans les activités quotidiennes domestiques ou administratives. Elles les aident également dans les actes essentiels de la vie quotidienne.

MISSIONS

- Aider à la réalisation ou l'entretien courant de la maison : entretien du logement, des vêtements et du linge.
- Aider les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne : apporter une aide à la réalisation des achats alimentaires, ainsi qu'à la préparation et à la prise des repas.
- Accompagner la personne aidée dans les sorties (visites médicales, par exemple) et dans les activités de la vie sociale et relationnelle.
- Accompagner et aider la personne dans ses démarches administratives.

COMPÉTENCES & QUALITÉS

- Capacité d'adaptation,
- Sens de l'organisation,
- Autonomie,
- Discrétion,
- Compétences techniques pour l'exercice des tâches ménagères,
- Bon relationnel,
- Savoir aider et accompagner les personnes en stimulant leur autonomie.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- Le permis et un véhicule sont exigés,
- Déplacements entre les interventions,
- Possibilité de travail les week-ends et jours fériés,
- Horaires flexibles,
- Exercer sous la responsabilité d'un responsable hiérarchique.